

ÉPREUVE ORALE DE SOCIOLOGIE

Préparation : 1 heure - Exposé : 15 minutes – Discussion : 15 minutes

Antoine Bernard de Raymond, Pierre-Marie Chauvin

Nous avons vu cette année 28 candidats. La moyenne s'élève à 11,1/20, 7 candidats ayant obtenu une note strictement inférieure à 10. La note la plus haute est 17/20 et la plus basse 6/20.

Le jury a pu constater un bon niveau général, très homogène, traduit par un écart-type assez faible. Les candidat.e.s ont globalement su répondre aux sujets qui leur étaient proposés, en mobilisant un bagage minimal de connaissances sous la forme d'un exposé construit et problématisé. Peu d'exposés très faibles sont à signaler, mais également très peu d'excellents !

Sur la forme, on constate une nouvelle fois que les candidats sont très bien préparés. Elles/ ils tiennent toutes et tous le temps imparti. Les présentations sont bien équilibrées, et sauf exception, débutent par une introduction clairement délimitée du reste du propos, et qui s'efforce de poser un problème. Nous remarquons une tendance à la production de distinctions conceptuelles nombreuses, "touffues", que l'on ne retrouve pas dans la suite du propos. Cette profusion conceptuelle est à éviter : les réflexions et définitions gratuites que l'on oublie dans la suite de l'argumentation sont à proscrire, à la différence des distinctions utiles pour la structuration du propos ou pour la bonne tenue d'un fil directeur. On a parfois l'impression que l'on saute de l'introduction au développement avec un grand bond en avant non maîtrisé.

Les exposés témoignent d'une bonne culture sociologique. Un rappel (répété d'année en année) : il ne s'agit pas de faire du "*name dropping*", mais de mettre des théories, des concepts, des résultats empiriques, des débats, etc. au service d'un raisonnement. Certains exposés ont su mobiliser des recherches sociologiques récentes. Cela a été apprécié par le jury, encore une fois lorsque c'est directement en rapport avec le sujet. Tout comme la maîtrise de grands classiques, mais de manière précise et non "plaquée". Se réfugier dans son "Durkheim de poche" n'est pas judicieux, et offre au jury l'impression d'un voyage dans un cours passé, restitué sans réel effort de mise en relation avec la problématique.

Le jury rappelle que les candidat.e.s ont le droit de mobiliser des éléments issus de leur propre expérience, ou de l'actualité, si possible de manière approfondie (non allusive), en proposant des raisonnements développés. Certains sujets, aux formulations peut-être plus surprenantes pour les candidats, s'y prêtaient particulièrement.

Liste des sujets posés :

- « Peut-on faire une sociologie de la nature ? »
- « Sport et mondialisation »
- « La production de classements et d'évaluations par le monde social »
- « L'« uberisation » des économies contemporaines »
- « Pratiques culturelles et internet »
- « Violence politique et légitimité »
- « Peut-on parler de démocratisation de l'enseignement supérieur ? »
- « La pauvreté comme objet sociologique »
- « Les violences faites aux femmes »
- « Qui sont les riches ? »
- « La fragilité des liens sociaux »
- « La culture constitue-t-elle un facteur explicatif des activités sociales ? »
- « Les racismes »
- « La tradition »
- « La sociologie est-elle une science déterministe ? »
- « Centre et périphérie »